

# ÉNERGIE

## Pour mémoire, concernant la politique de maîtrise de l'énergie de la Ville de Delle

La Ville de Delle inscrit son action dans une politique générale, au long terme, organisée autour de 3 principes :

1- UNE PRISE EN COMPTE AU NIVEAU COMMUNAL DES OBJECTIFS INTERNATIONAUX CONCERNANT LA MAÎTRISE DES ÉNERGIES !	2- UNE PROJECTION SUR 20 ANS DES DÉPENSES COMMUNALES EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUES ET LEUR SUIVI !	3- UNE VOLONTÉ D'AGIR SUR LES DIFFÉRENTES CONSOMMATIONS, EN PLANIFIANT AU-DELÀ DU MANDAT DES ACTIONS AUX EFFETS MESURABLES !
		
<ul style="list-style-type: none"><li>- Diminuer la consommation d'énergie de 20 % (par rapport aux prévisions estimées)</li><li>- Passer à 20 % d'énergies renouvelables.</li><li>- Diminuer de 20 % les rejets de CO<sub>2</sub> et diviser par 4 les gaz à effet de serre d'ici 2050.</li></ul>	<p>Dans 20 ans, à situation égale, les énergies représenteront plus de 20 % du budget communal !</p> <p>Actuellement, de 500 000 euros, la dépense énergétique passera à 1 600 000 euros dans les années futures, si l'on suit les évolutions des dernières années !</p>	<p>Agir en priorité sur l'éclairage public, sur les bâtiments, sur les déplacements.</p> <p>Solliciter les compétences des services de la Ville mais également solliciter les utilisateurs des équipements de la ville.</p>

### 2010, MISE EN PLACE DES PLANS D'ÉCONOMIES À LONG TERME SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC. 2011, MISE EN PLACE DES PLANS D'ÉCONOMIES SUR LES CONSOMMATIONS DES BÂTIMENTS PUBLICS.

La consommation énergétique des bâtiments représente 80 % des dépenses du poste « Energie » de la Ville de Delle ! Le patrimoine immobilier de la Ville de Delle compte près de 60 bâtiments (immeubles, équipements collectifs, écoles, logements, garages...). Parmi ce patrimoine, 20 bâtiments ont été jugés prioritaires en potentiel d'économies à réaliser. Chacun d'eux, va faire l'objet durant cet hiver d'un audit énergétique approfondi, réalisé dans le cadre du dispositif « **CIT'ERGIES** ». A l'issue de ces audits, des plans d'actions seront lancés sur plusieurs années.

Un cabinet extérieur vient d'être sélectionné. Le suivi de ces audits sera assuré par la **Direction des Services Techniques**, en liaison avec l'**ADEME** qui participe au financement et avec l'**Association GAIA ENERGIES**, autre partenaire expert de la Ville.

### LA LISTE DES BÂTIMENTS PILOTES

- Ecole des Marronniers,
- Salle des Fêtes,
- Ecole Pergaud et logements,
- Ecole Moulin des Prés,
- Ecole Louise Michel,
- Ecole des Sittelles et logements.

- Espace 89,
- Halle des 5 Fontaines,
- Gymnase des Fromentaux,
- Dojo,
- Vestiaires et tribunes du stade,
- Gymnase de la Cité Scolaire.

Par avance, merci pour le bon accueil et l'implication que les gestionnaires de ces équipements et les utilisateurs manifesteront à l'égard de cette initiative.

LE THÈME TRAITÉ DANS LE PROCHAIN « DELLE INFOS » LE DÉPLOIEMENT DE LA POLITIQUE D'ÉCONOMIES DES ÉNERGIES ENTRE 2011 ET 2014.

### CONTACT

Pour toute question ou suggestion concernant la politique communale de maîtrise des énergies, vous pouvez contacter le Secrétariat des services techniques au 03 84 36 08 76 ou écrire à l'adresse internet suivante : [maitrisedesenergies@delle.fr](mailto:maitrisedesenergies@delle.fr)

